

Les commerçants d'Avignon fêtent le printemps en avance avec leur traditionnelle braderie



À seulement quelques jours du printemps, la traditionnelle Grande braderie des commerçants du centreville de la Cité des papes revient pour une nouvelle édition du jeudi 14 au dimanche 17 mars. Organisé par les associations de commerçants d'Avignon, cet événement sera l'occasion de faire de bonnes affaires.

Pour des raisons de sécurité et afin de veiller au bon déroulement de l'événement, les voies incluses dans le périmètre de cette manifestation commerciale seront entièrement interdites à la circulation et au stationnement des véhicules durant les quatre jours de 9h30 à 19h.



Avignon: Inauguration de l'axe Carnot-Carreterie, nouvel axe fort du centre-ville



Après plus de cinq ans de travaux, les aménagements entre la rue Carnot et la rue Carreterie sont enfin terminés. À cette occasion, Cécile Helle, maire d'Avignon a inauguré le tout nouvel axe, accompagné de plusieurs élus et de la société Safran Conception Urbaine, maitre d'œuvre de ce projet. Le début d'un renouveau commercial et écologique pour le centre-ville d'Avignon.

« Apaisement », ce mot a été prononcé plusieurs fois ce samedi 17 février par la maire d'Avignon, Cécile Helle et tous les artisans qui ont œuvré pour faire de l'axe Carnot-Carreterie, le nouveau dynamiseur du centre-ville.

Cette notion de retour à la paix et au calme était primordiale pour la Mairie d'Avignon. C'est d'ailleurs cette idée qui a guidé le travail de <u>Tecelys</u> et la société <u>Safran Conceptions Urbaines</u>, maitres d'œuvres de l'ensemble des travaux et aménagements sur cette voie. <u>Benoit Campion</u>, architecte, urbaniste et fondateur de la SAS, a d'ailleurs rappelé l'objectif de ces installations « apaiser la ville, remettre le piéton au cœur de ces espaces, favoriser le passage des cyclistes et faire de cet axe un atout fort pour l'avenir



d'Avignon ».



© DR/Safran Conceptions Urbaines

Un projet vert pour les piétons et les cyclistes

Imaginée dans <u>le cadre des projets de requalification lancés par la Maire d'Avignon dès 2014</u>, le nouvel axe Carnot-Carreterie se caractérise par de nombreux changements visuels et concrets. Finie la route goudronnée par laquelle les bus Orizo faisaient irruption, on retrouve désormais sur plus d'1,2 km, un revêtement au sol avec du béton désactivé, une disparition du mobilier urbain et un axe de circulation favorable aux mobilités douces « On souhaitait emmener une tranquillité et une sécurité de cheminement pour les vélos et les cyclistes qui sont de plus en plus nombreux » a souligné Cécile Helle.

« Un arbre tous les 30 mètres. »

Une idée qui est somme toute logique pour une ville qui souhaite par l'intermédiaire de sa mairie développer une ville plus verte et le concept de cyclotourisme, preuve en est avec le projet <u>Via Rhôna</u> et ses 8km de piste cyclable qui seront prochainement rajoutés en son sein.

Dans la volonté constante d'apaisement pour le piéton et les cyclistes au sein de cet axe, la reprise en main de la nature et la revégitalisation des rues concernées ont été au centre des préoccupations. Ainsi, 50 arbres ont été plantés « cela représente un arbre tous les 30 mètres » annonce fièrement la Maire de la ville.



Ecrit par le 16 décembre 2025



© DR/Mairie d'Avignon

Une revitalisation commerciale attendue

D'abord accueilli avec une certaine réticence par les commerçants et les citadins de la rue qui voyaient surtout dans ces travaux des nuisances sonores, un trafic dangereux et des stationnements sauvages, les derniers aménagements auront définitivement convaincu les derniers sceptiques.

Pour les commerçants et les automobilistes qui s'inquiétaient de la disparition des quatre roues sur l'axe Carnot-Carreterie, Cécile Helle a tenu à rappeler que « certaines portions resteront ouvertes à la circulation des voitures pour maintenir le dynamisme et la vie auprès des riverains et des commerçants ». Néanmoins, tout cela se fera avec un ordre précis, avec une zone de partage où le piéton restera prioritaire devant le cycliste et les automobilistes.

Aujourd'hui les nouveaux aménagements de l'axe Carnot-Carreterie sont salués par les commerçants qui y sont installés. Ces derniers ont pour espoir une augmentation du nombre de passants et l'arrivée de nouveaux acteurs économiques et sociaux importants dans leurs rues pour redynamiser l'intérêt commercial.

« Nous sommes convaincus que ces aménagements emmèneront une revitalisation

Ecrit par le 16 décembre 2025

commerciale importante dans les années à venir ».

Cécile Helle

C'était là tout le défi que devait relever cette opération de requalification comme n'a pas manqué de relever Cécile Helle « l'enjeu c'était l'animation, la vie des quartiers, nous sommes convaincus que ces aménagements emmèneront une revitalisation commerciale importante dans les années à venir ».

Une prémonition qui s'accompagne d'actions. La mairie d'Avignon qui a la volonté de créer un véritable pôle d'activités sur l'axe Carnot-Carreterie a soutenu l'installation de nombreux projets innovants et utiles comme l'épicerie social et solidaire <u>Agoraré</u> qui lutte contre la précarité étudiante. Un projet porté par <u>Inter'assos</u>, la Région Sud, le Département et la Ville d'Avignon.

« On a œuvré également pour l'arrivée de l'École de théâtre <u>Jacques-Lecoq</u>, un projet auquel on croit énormément et qui colle parfaitement à l'esprit culturel et historique de la ville d'Avignon » relève Cécile Helle. Une nouvelle venue qui ne sera pas la seule puisque de nombreux commerces sont attendus dans les prochaines semaines.

La finalité d'un projet de cinq ans

Ils étaient plus d'une centaine au départ de la place Belle Croix, résidents de la ville, élus, institutions pour assister à la dernière phase des travaux de l'axe le plus long de la cité papale. Les derniers ajustements de la rue Carreterie qui ont pris fin aux pieds de la porte Saint-Lazare sont venus matérialiser la fin d'un projet démarré en 2019 qui était une des priorités de Cécile Helle depuis sa prise de fonction « quand on fait un saut dans le temps, c'était une rue abandonnée, délaissée. Aujourd'hui la transformation est remarquable, on avait un vrai objectif d'embellissement et d'apaisement et en ce sens, nous l'avons réussi, on a rendu plus beaux ces espaces » insiste la Maire d'Avignon.



Ecrit par le 16 décembre 2025



© DR/Mairie d'Avignon

1,2 km de travaux pour 9M€, la dernière phase aura coutée à elle seule 3,5M€ « paradoxalement il y a une recherche d'économie dans l'aménagement, ce qui nécessite le plus de dépenses c'est ce qu'on ne voit pas, les réseaux de gaz, d'électricité ou de télécom » précise Benoit Campion, l'urbaniste en charge des travaux.

Il aura fallu passer par 5 ans de travaux intenses, une pandémie Covid, des changements de sens de circulation pour enfin arriver à une finalité synonyme de renouveau pour Avignon et son centre historique.

Prochaine étape ? La rue Thiers

Et pour la suite ? Dans son discours face à l'auditoire venu l'écouter en masse, Cécile Helle a promis de « continuer à se battre jusqu'au bout pour une ville fraternel et apaisé pour tout le monde car c'est tous ensemble qu'on construira une ville plus agréable à vivre et désirable ».

La maire d'Avignon a annoncé que la prochaine priorité serait le futur chantier de la rue Thiers qui commencera cet été avec une livraison prévue pour fin 2025, début 2026.



Cavaillon dévoile un nouveau plan de stationnement pour redynamiser le centreville



La <u>Ville de Cavaillon</u> vient de construire un nouveau plan de stationnement, qui prendra effet le 29 janvier 2024, dans le but de revitaliser son centre-ville.

Cavaillon comptabilise 2 883 places de stationnement au total, dont 594 places payantes et 2 289 gratuites. 80% de ces dernières resteront gratuites à la mise en place du nouveau plan de stationnement. 87 nouvelles places sont en projet.

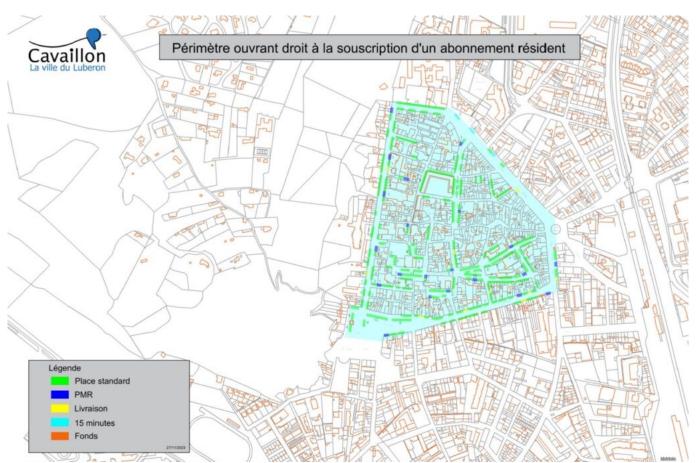
Pour établir son nouveau plan de stationnement, la Ville de Cavaillon s'est basée sur trois profils de stationnement : les résidents de l'hypercentre, les visiteurs et clients, ainsi que les actifs. Une offre sera proposée pour chaque profil.



L'abonnement pour les résidents

Premièrement, un abonnement résident sera proposé aux Cavaillonnais habitant dans l'hypercentre au tarif de $10 \mathbb{e}$ par mois et valable sur toutes les places payantes du centre-ville (hors zone bleue), afin qu'ils puissent se garer facilement. Pour en bénéficier, il faudra remplir un formulaire sur le site de la ville, disponible dès ce vendredi 8 décembre. Un justificatif de domicile, une copie de la carte grise mentionnant la même adresse, et une copie d'une pièce d'identité seront demandés. Le paiement se fera au semestre (60 \mathbb{e}) ou à l'année (120 \mathbb{e}).

Le stationnement deviendra payant dans tout l'hypercentre afin qu'il y ait un roulement au niveau des places de stationnement, et pour que les commerçants et services puissent également toujours accueillir leurs clientèles. Les personnes dotées de l'abonnement résident pourront se garer sur toutes les places payantes de Cavaillon.



L'hypercentre est compris entre les cours Carnot, Bournissac, Victor Hugo, Gambetta, et Ernest Renan (cliquez sur l'image pour l'agrandir).

Les zones bleues



De nombreuses zones bleues, qui proposent la gratuité pendant deux heures de stationnement (disque de stationnement obligatoire) de 9h à 19h du lundi au samedi, seront créées et s'ajouteront à celles déjà existantes. Cela facilitera l'accès aux commerces, services et professions médicales du centre-ville.

Ainsi, la place Roger Salengro, puis la place François Tourel à l'issue de sa rénovation, passeront en zone bleue avec deux heures gratuites. Le parking Saint-Julien, quant à lui, reste en zone bleue.

Une nouvelle navette

Pour les actifs du centre-ville, une nouvelle navette relais verra le jour. Dès le 17 janvier 2024, le centre-ville ne sera plus qu'à cinq minutes du parking du Grenouillet en bus.

Deux bus relieront gratuitement et directement le parking du Grenouillet au centre-ville, avec un départ toutes les cinq minutes, du lundi au vendredi de 7h15 à 20h, et le samedi de 8h30 à 12h45.

Le stationnement payant

Pour ce qui est des places payantes, elles resteront gratuites pendant la première heure, il faudra toujours débourser 1,20€ pour deux heures, et il faudra payer 4,20€ à partir du 29 janvier 2024 pour trois heures au lieu de 3,60€.

Ces places de stationnement sont payantes de 9h à 12h et de 14h à 18h, gratuites entre 12h et 14h, et gratuites du samedi 12h au lundi 14h ainsi que les jours fériés. Pour régler son stationnement plus facilement, il est possible de passer par l'application mobile Flowbird, qui permet d'ajuster à la hausse ou à la baisse la durée de son stationnement et de payer au plus juste, sans avoir à se déplacer jusqu'à l'horodateur.

Les personnes exerçant une profession de santé telles que les médecins généralistes, les kinésithérapeutes, les infirmiers et les aides à domicile bénéficieront d'un disque bleu santé leur permettant de se garer gratuitement sur les places payantes durant une heure afin de pouvoir assurer leurs visites à domicile. Une condition que la Ville a à cœur de mettre en place sachant qu'une grande partie de ses habitants du centre-ville sont des personnes âgées.

Dispositif Cœur de Ville : « Il n'y a qu'un seul patron, c'est le maire »



Ecrit par le 16 décembre 2025

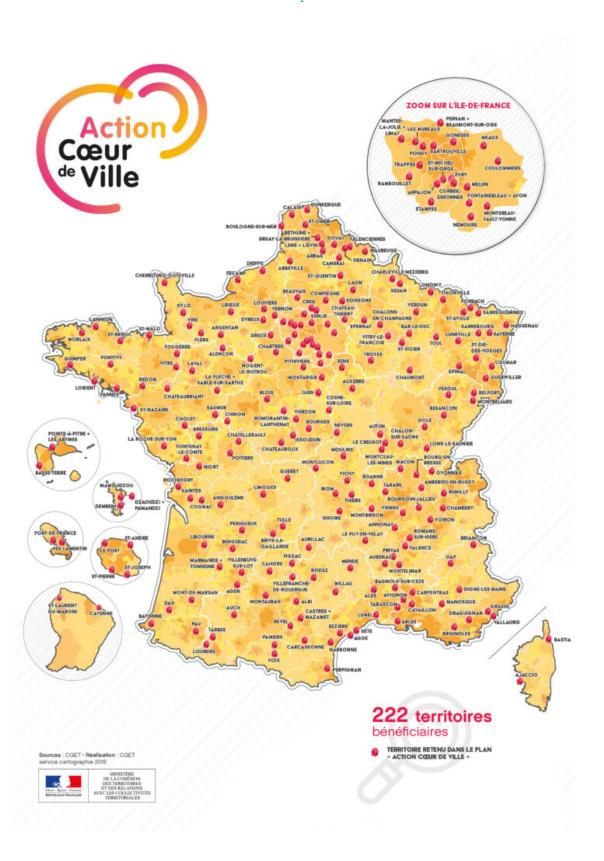


Les Rencontres nationales 'Action Cœur de ville' viennent de se tenir au centre des congrès du palais des papes. A cette occasion, près de 350 participants, dont plus de 80 élus et présidents d'EPCI représentant 110 territoires, ont pu assister à de nombreux ateliers concrets concernant ce dispositif d'accompagnement et de redynamisation des villes moyennes initié par la Banque des territoires. Un modèle de réussite décentralisé qui entend placer le maire au cœur de la machine.

Initié sur la période 2018-2022 par <u>la Banque des territoires</u>, qui en est le principal financeur, <u>le programme national Action Cœur de Ville</u> avait pour objectif de conforter le rôle moteur des villes moyennes dans le développement de ces territoires où vivent 23% de la population française.

Au bilan en 5 ans, 222 territoires ont bénéficié de ce dispositif (voir carte ci-dessous) qui a permis la mobilisation de plus 6,2 milliards d'euros d'interventions publiques lors de sa première phase. Une réussite qui a poussé l'ensemble des acteurs a initié une seconde phase d'action du programme sur la période 2023-2026.









Mettre le maire au centre du dispositif

« Depuis le lancement de ce programme il y a eu beaucoup de réalisations, se félicite Olivier Sichel, directeur général de la Banque des Territoires. Et ma conviction, c'est que le succès d'Action cœur de ville est dû au fait qu'il n'y a qu'seul patron : c'est le maire. La réussite, c'est d'avoir mis le maire au centre du dispositif et de mettre tout autour les partenaires : Action logement, l'Anah, l'Etat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)... »

« La réussite, c'est d'avoir mis le maire au centre du dispositif. »

Olivier Sichel, directeur général de la Banque des Territoires

« La bonne solution cela était donc de s'appuyer sur les maires. C'est de cette façon, en leur donnant la stratégie et la conception afin de leur permettre de réaliser leurs projets, que nous avons mené ce programme », poursuit le directeur général de la Banque des Territoires lors de son discours de la séance plénière d'ouverture des rencontres nationales Cœur de Ville qui viennent de se tenir au centre des congrès du palais des papes à Avignon.

Un rôle essentiel des maires que souligne également Christophe Bouillon président de ANCT et maire de Barentin en Normandie : « Il faut voir ce qui a été fait dans le cadre du programme cœur de ville. Nous y voyons des élus enthousiastes, nous y voyons des équipes mobilisées, nous y voyons aussi des services de l'Etat bien présents autour de ce dispositif. »

« C'est un programme qui marche bien et qui produit des résultats, assure-t-il devant un parterre de près de 350 participants, dont plus de 80 élus et présidents d'EPCI (Etablissements public de coopération intercommunale), représentant 110 territoires hexagonaux.

Une solution décentralisée

« Il y a plusieurs facteurs qui expliquent cela. D'abord, la transversalité avec, au départ, des questions autour du logement et du commerce. Mais on a également des questions qui tournent autour des mobilités douces, du développement économique, du patrimoine, du tourisme, de la transition écologique... C'est aussi un programme partenarial avec la Banque des territoires, l'Anah, l'ANCT et Action logement qui accompagnent les projets avec leurs moyens financiers et surtout leurs équipes. En effet, ces dernières offrent une vue d'ensemble ainsi qu'une expérience de terrain, surtout quand ces enjeux sont d'une grande complexité, avec la capacité à faire profiter un territoire de ce qui marche mieux dans un autre territoire. »

« C'est le maire qui la capacité à vivre sa ville au quotidien. »

<u>Christophe Bouillon</u> président de ANCT





Ecrit par le 16 décembre 2025

« Enfin, ce programme, c'est aussi une solution décentralisée, car à la base on part toujours du maire, qui est à la fois l'architecte mais aussi l'ingénieur, insiste Christophe Bouillon. On parle beaucoup de notre cœur de métier de l'ANCT qu'est l'ingénierie, mais le premier ingénieur territorial c'est le maire! C'est lui 'l'assemblier' qui a cette capacité à vivre sa ville au quotidien, à la fois sur le temps court, mais aussi le long terme à travers l'urbanisme notamment. C'est lui qui a une vision à partir duquel il est possible de construire un projet de ville. »

Avignon, Carpentras et Cavaillon bénéficient du dispositif

En tout, Actions cœur de ville a déjà permis de soutenir 6 400 projets et sur la période 2023-2026, c'est 242 villes qui vont bénéficier du dispositif. En Provence-Alpes-Côte d'Azur 13 territoires sont déjà concernés par le programme dont Avignon Carpentras et Cavaillon pour le Vaucluse mais aussi Arles et Tarascon.

Dans le cadre de la première phase, Avignon a pu ainsi bénéficier d'un prêt de 900 000€ pour la Villa Créative à l'Université, d'un prêt de 2,5M€ pour la rénovation des piscines, d'un prêt de 11,7M€ pour financer l'Ehpad d'Agroparc, du financement d'une étude sur le montage du projet de rénovation des Halles gourmandes ou bien encore du cofinancement d'une étude sur la stratégie foncière du centre ancien.

Pour Carpentras, Action Cœur de ville c'est un prêt de 4,9M€ pour la rénovation de l'Hôtel Dieu en Musée-bibliothèque Inguimbertine, un prêt de 2,7M€ pour la réhabilitation du cœur de ville (logements et commerces vacants) et un prêt de 1,5M€ pour la rénovation des écoles et le cofinancement d'un manager de centre-ville sur la période 2021-2022.

Même chose à Cavaillon avec un prêt de 4M€ en cours de contractualisation avec le CHI (Centre hospitalier intercommunal) de Cavaillon, pour le futur Epahd, et le cofinancement d'étude pour la rénovation énergétique des bâtiments scolaires. Les trois communes vauclusiennes ont également bénéficié du cofinancement d'un manager de centre-ville sur la période 2021-2022.



Ecrit par le 16 décembre 2025



Le dispositif Action Cœur de ville a notamment permis l'octroi d'un prêt de 4,9M€ pour la rénovation de l'Hôtel Dieu en Musée-bibliothèque Inguimbertine à Carpentras. © DR/Ville de Carpentras

Un formidable levier qui devrait servir de modèle

« C'est un formidable levier », s'enthousiasme le président ANCT.

Un sentiment aussi partagé par le Directeur général de la Banque des Territoires qui estime « que ce programme devrait inspirer tout l'aménagement du territoire. Quand je vois ce qui se passe dans les quartiers, je pense que si l'on mettait le maire au centre avec tous les services la justice, l'éducation nationale, la police et la sécurité... on aurait des progrès spectaculaires dans ces quartiers. »

- « Il faut avoir une vision très longue du développement de ces villes à taille humaine, poursuit Olivier Sichel. Prenons l'exemple de la ré-industrialisation, elle ne passera par les métropoles, elle passera par ces villes moyennes qui concentrent 26% de l'emploi total en France. L'industrie a marqué la plupart du temps l'histoire de ces villes et aujourd'hui, alors que nous sommes en phase de ré-industrialisation, c'est aussi leur avenir à nouveau. »
- « C'est dans les villes à tailles humaines que se joue beaucoup de choses, complète Christophe Bouillon.
 - « Il faut vraiment que l'on vienne en soutien des commerçants. »
 - Gil Averous, président de Villes de France et maire de Châteauroux



Ecrit par le 16 décembre 2025

Au chevet des commerces locaux

Toujours lors de la sa séance plénière d'ouverture de ces rencontres nationales Cœur de Ville 2023, Gil Averous, président de Villes de France et maire de Châteauroux, en a aussi profité pour rappeler qu'il fallait « vraiment que l'on vienne en soutien des commerçants qui rentrent notamment dans une période de remboursement du PGE. On avait un dispositif qui donnait entière satisfaction par le passé qui était le Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). Il permettait de soutenir les commerçants afin de moderniser leur boutique. Nous pensons qu'aujourd'hui, il est temps de remettre en place quelque chose qui puisse financièrement servir à l'investissement dans nos commerces car nous avons tout un pan de la modernisation commerciale qui sort de notre dispositif de droit commun. On n'est pas uniquement sur la rénovation de façade ou l'accessibilité aux personnes handicapées. Nous sommes aussi sur la modernisation de 'l'outil industriel' comme remplacer l'éclairage classique par un éclairage basse consommation par exemple. »



Les participants des Rencontres nationales 'Action cœur de ville' ont découvrir sur le terrain les projets soutenus par le dispositif comme ici à Avignon, en compagnie de Cécile Helle, la maire de la cité des papes, mais aussi à Cavaillon, Carpentras et Arles lors de visites destinées aux élus de toute la France. ©DR/Ville d'Avignon

Trouver un équilibre entre le développement du centre-ville et celui de sa périphérie

Idem concernant les entrées de ville où il est impératif pour Gil Averous d'associer « le maire de la ville



Ecrit par le 16 décembre 2025

centre et sa périphérie dans la réflexion des aménagements commerciaux. Il s'agit de considérer l'ensemble des problématiques qui se posent aux villes-centres, et notamment l'équilibre entre le développement du centre-ville et celui de sa périphérie. »

« Il ne s'agit pas d'annoncer la fin des zones commerciales qui représentent toujours 70% des achats en France, complète pour sa part le président de l'ANCT en évoquant <u>le Plan national de transformation des</u> zones commerciales. Il faut faire en sorte que ce qui apparaît aujourd'hui comme des morceaux de ville deviennent demain, de véritable quartier de ville avec une fonction commerciale mais aussi d'autres destinations comme le logement notamment. Mais en même temps on ne peut pas considérer que la Zan (Zéro artificialisation nette) n'a pas d'impact sur ce que l'on recherche à faire aujourd'hui en matière de densité urbaine. C'est donc cet effort de transformation que nous devons faire à travers ce programme qui répond à des enjeux d'équilibres entre les périphéries et les centres ainsi que dans les nouvelles mutations commerciales. Pour rappel, la liste est impressionnante du nombre d'enseignes qui ont disparu. En 2022 et 2023 c'est 1 200 magasins qui ont fermé dans ce pays. »

Du concret, du concret et encore du concret

Durant ces Rencontres, les organisateurs ont proposé un grand nombre d'ateliers autour de thématique aussi variées que 'les entrées de villes', 'la Zan', 'l'adaptation au changement climatique', 'le développement économique', 'la sobriété foncière', 'la rénovation de l'éclairage public', 'la renaturation' 'le développement des mobilités cyclables', 'la rénovation énergétique des bâtiments publics', 'les foncières de redynamisation', 'l'habitat inclusif', 'la requalification des friches'...

« Nous ne nous contentons pas seulement de financer, nous faisons aussi tout pour accompagner les collectivités dans leurs projets. »

Alexis Rouque, directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Banque des territoires

« Ces rencontres sont l'occasion de montrer ce que peut apporter la Banque des territoires ainsi que de présenter nos savoir-faire explique Alexis Rouque, directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Banque des territoires au sein du groupe Caisse des Dépôts. Nous ne nous contentons pas seulement de financer, nous faisons aussi tout pour accompagner les collectivités dans leurs projets. Nous mettons ainsi en place des crédits d'ingénierie, c'est à dire des études sur l'opportunité d'un projet et sur son montage. Notre expérience nous permet de savoir si telle ou telle solution est opérationnelle ou non. Au final, nous nous proposons un financement de A à Z avec un co-financement de l'ingénierie projet. C'est particulièrement utile pour les villes d'action cœur de ville qui sont à taille humaine et qui n'ont pas forcément la ressource technique pour mener ce type d'étude. »

Concrètement, l'accompagnement proposé par la Banque des territoires se matérialise par un appui en ingénierie adaptés à chaque projet (études de marché, études de faisabilité, assistance à maitrise d'ouvrage pour le montage et la réalisation...), des offres de prêts, dont le Prêt renouvellement urbain (PRU) spécifique aux Opérations de revitalisation de territoire (ORT), des investissements dans de nouvelles structures (par exemple, pour soutenir l'élaboration d'une offre de formation dans le domaine



de la santé ou investir dans l'immobilier de la formation).

La Banque des territoires propose aussi des possibilités de consignations volontaires ou légales (par exemple pour la sécurisation des opérations immobilières, expropriation et préemption) ainsi qu'un éventail de solutions innovantes complémentaires : services à la personne en matière de santé, mesure des îlots de chaleur...

Des maires pour convaincre d'autres maires

- « Ce rendez-vous à Avignon, cela permet aussi aux maires de partager leurs expériences lors des nombreux ateliers thématiques que nous avons proposés durant ces 2 jours au centre des congrès du palais des papes, poursuit Alexis Rouque. Ces témoignages concrets de maire sont particulièrement importants car ils constituent une sorte de 'communication' par la preuve et échange entre pairs. »
- « Avec ce programme, nous ne sommes pas simplement dans la réinvention de la ville, ou dans la ville de demain, mais bel et bien dans la ville d'aujourd'hui et l'action concrète plus que jamais incarnée par les maires », conclu Christophe Bouillon, le président ANCT, pour qui « Action cœur de ville a su avant tout s'adapter à l'expérience des maires tout en répondant aux enjeux de sobriété foncière. »

Dans la salle des conclaves, nombreux sont les élus à reconnaître que cette dynamique est l'une des seules politiques d'aménagement du territoire que l'on est réellement mises en œuvre avec succès en France depuis les années 1960.

Une ambition que l'on retrouve également avec <u>le programme Petites villes de demain</u>, destinés à de plus petites communes dont les problématiques peuvent être un peu différentes de celles d'Action cœur de ville.

« Dans tous les cas, j'ai la conviction que le maire doit être au centre du projet », insiste Olivier Sichel, le directeur général de la Banque des territoires.

Les 18e Assises nationales du centre-ville auront lieu à Avignon



Ecrit par le 16 décembre 2025



Les Assises nationales du centre-ville, créées par l'association '<u>Centre-ville en mouvement</u>' en 2006, réunissent chaque année des centaines d'élus venus de toute la France et des territoires d'Outre-Mer. Cette année, c'est Avignon qui a été choisie pour accueillir leur 18ème édition.

Les 22 et 23 mai 2024, la Cité des papes va accueillir la 18ème édition des Assises nationales du centreville. Durant ces deux jours, les élus, les managers de centre-ville, les consulaires, et les acteurs du centre-ville se réuniront pour échanger lors de tables rondes et d'ateliers sur l'ensemble des sujets ayant trait à l'attractivité des centres-villes.

La nouvelle édition de ce rendez-vous devenu incontournable abordera notamment les problématiques liées à la diversité commerciale, aux nouvelles mobilités et au développement durable. Des sujets qui sont au cœur des préoccupations de la Ville d'Avignon, qui a pour objectif de redynamiser son centre-ville et pour qui cet événement représente un signe fort de vitalité. En 2023, c'est la Ville de Valenciennes qui a accueilli les 17èmes Assises nationales du centre-ville, qui ont réuni plus de 960 élus.

V.A.



Avignon organise sa grande braderie annuelle

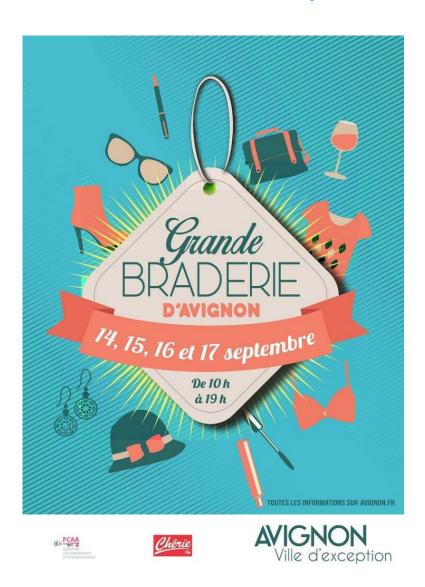


Les commerces du centre-ville d'Avignon feront leur traditionnelle grande braderie du jeudi 14 au dimanche 17 septembre. Organisé par les associations de commerçants, cet événement est très attendu à chaque rentrée.

Les commerçants vous ouvriront leur porte durant ces quatre jours de 10h à 19h. L'occasion idéale pour faire de bonnes affaires, pour renouveler sa garde-robe, ou encore pour changer la décoration de son salon!



Ecrit par le 16 décembre 2025



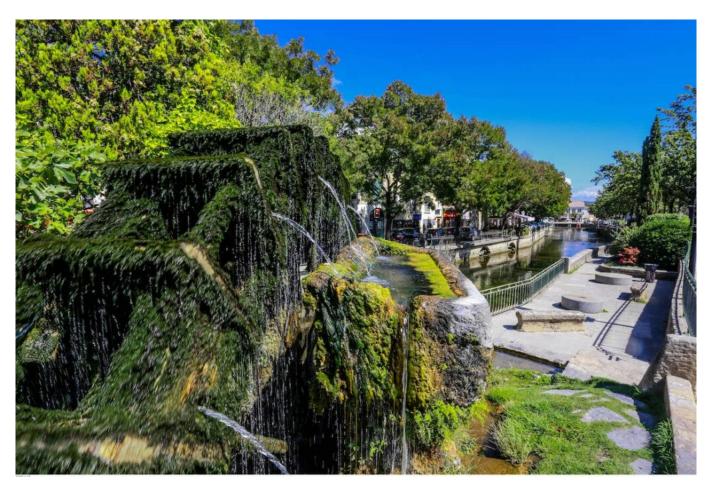
V.A.

Isle-sur-la-Sorgue : piétonnisation du centreville





Ecrit par le 16 décembre 2025



Comme chaque année lorsque les beaux jours du printemps pointent le bout de leur nez, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue décide de piétonniser son centre-ville.

Dès ce vendredi 21 avril, et jusqu'au dimanche 18 juin, il est interdit de circuler et de stationner dans les rues Dr Tallet et République, sur les quais Jean Jaurès et Rouget de Lisle, et sur le Pont Gambetta les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit et les dimanches de 15h à minuit. Du lundi 19 juin au dimanche 27 août, il sera interdit d'y circuler et d'y stationner tous les jours de 11h à minuit. Même chose du lundi 28 août au dimanche 29 octobre les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit, les dimanches de 15h à minuit. La Rue Carnot, elle aussi, est désormais interdite à la circulation et au stationnement, tous les jours de 19h30 à minuit, et ce, jusqu'au dimanche 29 octobre.

Les riverains disposant de garages seront autorisés à accéder à toute heure, sous réserve de s'être identifiés en présentant un justificatif auprès des services de la Direction Prévention Sécurité. Ils doivent donc faire une demande par mail à l'adresse dps.administration@islesurlasorgue.fr et y joindre un bail pour les locataires ou un titre de propriété pour les propriétaires, une pièce d'identité, et la carte grise du véhicule.

V.A.



Sorgues : un bâtiment du centre-ville visé par une procédure de péril



Un bâtiment du centre-ville, anciennement 'Bar du XX^e siècle', situé cours de la République, présente des fragilités au niveau de sa toiture depuis quelque temps déjà. Un problème qui a été signalé à plusieurs reprises à la mairie de la commune. Le maire Thierry Lagneau avait alors ordonné la mise en place de barrières autour du bâtiment pour la sécurité de tous.

Suite aux fortes pluies des dernières semaines, de nouveaux signes de détérioration sont apparus. La



mairie a donc décidé d'initier une procédure de péril afin qu'un expert dresse un constat de la situation. En attendant, la Ville a de nouveau procédé à un barriérage autour du bâtiment.

V.A.

Le Thor : appel à projet pour implanter un commerce en centre-ville



Dans sa volonté de redynamiser son centre-ville, la mairie du Thor propose plusieurs locaux vacants à la location commerciale. Il est encore temps pour un futur commerçant de participer au premier appel à projet qui s'achèvera le 16 janvier prochain.



En 2019, la commune du Thor a lancé son projet de réhabilitation du centre ancien 'CoeurdeVille' qui a pris fin cette année avec l'inauguration des nouvelles places face au Beffroi. L'objectif final consistait à redynamiser le côté commercial du centre-ville. Pour ce faire, le comité de réflexions 'Actions Commerce', composé de commerçants, d'habitants et d'élus, a été créé pour permettre l'amélioration de l'accueil de futurs commerçants et et la mise en place d'animations commerciales.

Dans le cadre de l'aménagement urbain, qui fait également parti de ce plan de redynamisation, la mairie propose des locaux vacants situés en centre-ville, dont elle est propriétaire, à la location commerciale. Parmi ces locaux, il y a celui de l'ancien office de tourisme intercommunal, situé place du 8 mai. La mairie souhaiterait qu'un commerce alimentaire y prenne place. L'appel à projet prendra fin le 16 janvier prochain. Pour en savoir plus sur le local vacant et pour télécharger le dossier de candidature, <u>cliquez ici</u>.

Un projet qui implique les commerçants déjà présents dans la commune

Toujours dans une dynamique de stimuler l'implantation de nouveaux commerces, les commerçants du Thor se sont associés à la nouvelle campagne de communication municipale avec une diffusion de portraits de commerçants dans leurs boutiques, qui sont visibles sur les abribus ou sur les façades des locaux vacants.

Les objectifs de cette campagne sont de valoriser et impliquer les commerces existants, de fédérer les commerçants en les incitant à communiquer sur un objectif commun, de solliciter les porteurs de projets d'implantation et les inviter à rejoindre les commerçants thorois, ainsi que d'inciter les propriétaires de locaux vides, à usage commercial, à ouvrir leurs biens à la location au bénéfice de nouveaux commerces.



Ecrit par le 16 décembre 2025



DR

V.A.